

GENOMIC VISION

Société anonyme

80-84 Rue Des Meuniers

92220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

GENOMIC VISION

Société anonyme

80-84 Rue Des Meuniers

92220 BAGNEUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société GENOMIC VISION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENOMIC VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Continuité d'exploitation

Risque identifié

Comme indiqué au paragraphe « Continuité d'exploitation » des règles et méthodes comptables de l'annexe, les états financiers au 31 décembre 2020 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, sur la base de prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois tenant compte notamment de la trésorerie disponible au 31 décembre 2020 qui s'élève à 1 992 K€ et sur la base des hypothèses suivantes :

- La signature le 11 juin 2020 d'un nouveau contrat de financement permettant un tirage de 12 M€ en douze tranches au cours des 24 prochains mois à compter de la signature du contrat, dans le cadre de l'émission au profit de Winance d'Obligations Convertibles en Actions auxquelles sont attachés des Bons de Souscription d'Actions («OCABSA »).
- Le tirage de 1,2 M€ effectué en mars 2021 (tranche 2) disponible au titre de l'émission des « OCABSA » dans le cadre du financement avec Winance approuvés par l'assemblée générale du 30 octobre 2020 ;
- Le tirage de tout ou partie des tranches restantes (a minima 6 tirages sur les 10 tirages encore possibles soit 6 M€) ;
- La réalisation du budget 2021 en termes de rationalisation des dépenses prévues par la direction dans ses prévisions d'activité pour les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2020, la Direction de la société est amenée à s'interroger sur le caractère approprié de l'hypothèse de continuité d'exploitation sur les douze mois suivant la clôture de l'exercice, au regard des ressources disponibles à la date de clôture, des prévisions de trésoreries formulées sur les douze mois suivants et de sa capacité à recourir à de nouvelles solutions de financement pour assurer la poursuite de ses opérations sur la période considérée.

Dans ce contexte, du fait des incertitudes inhérentes à ces prévisions et de la non-réalisation au cours de l'exercice 2020 des prévisions faites pour cette période, nous avons considéré que le caractère approprié de l'utilisation du principe de continuité d'exploitation pour la préparation des comptes au 31 décembre 2020 constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable des hypothèses formulées par la direction en matière de continuité d'exploitation, nos travaux ont consisté principalement à :

- Mettre à jour notre compréhension de la situation de la société en matière d'endettement et de conditions de recours à de nouveaux financements ;
- Prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la direction pour élaborer ses prévisions de trésorerie sur les douze mois suivant la clôture de l'exercice ;
- Apprécier si la diminution des charges opérationnelles est cohérente avec le plan de restructuration ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues dans les prévisions de trésorerie avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle du Directoire et présentés au Conseil de surveillance ;

Nos travaux ont également consisté à vérifier que les comptes annuels présentent une information appropriée sur la situation d'endettement de la société ainsi que sur le caractère incertain inhérent à toute prévision.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des



entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GENOMIC VISION par l'assemblée générale du 2 novembre 2010

Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 17^{ème} année de sa mission sans interruption dont 7 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé, compte tenu des successions de mandats intervenues entre entités juridiques du même réseau.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 5 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI



GENOMIC VISION

80-84, rue des Meuniers
Bâtiment E
92220 BAGNEUX

Siret : 47769914400036

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Sommaire

Rapport de Présentation	3
<hr/>	
1. Etats Financiers	4
<hr/>	
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de Résultat	7
Compte de Résultat (suite)	8
2. Annexe	9
<hr/>	
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	21
Notes sur le compte de résultat	30



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	252 620	249 815	2 805	2 805
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 784 119	1 533 836	250 283	331 232
Autres immobilisations corporelles	1 904 041	1 701 064	202 977	144 130
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				10 304
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	72 384		72 384	72 384
Autres immobilisations financières	202 863		202 863	182 071
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 216 028	3 484 716	731 312	742 928
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	113 911		113 911	85 396
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 161 368	29 343	1 132 026	1 252 686
Avances et acomptes versés sur commandes	251		251	53 694
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 198 978	224 497	974 480	1 117 777
Autres créances	1 153 626		1 153 626	1 057 668
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 992 328		1 992 328	1 082 215
Charges constatées d'avance (3)	9 729		9 729	9 710
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 630 190	253 840	5 376 350	4 659 146
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	37 052		37 052	6 365
TOTAL GENERAL	9 883 271	3 738 556	6 144 714	5 408 439
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 148 902	3 851 985
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	23 149 796	19 413 378
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 934 806	-15 393 923
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 086 598	-4 540 883
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	3 277 294	3 330 557
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	149 514	67 365
Provisions pour charges		23 779
Total III	149 514	91 143
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 238	820 979
Dettes fiscales et sociales	1 087 768	711 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129 781	3 161
Autres dettes	429 901	315 984
Produits constatés d'avance (1)	114 218	134 636
Total IV	2 717 907	1 985 808
Ecart de conversion passif (V)		931
TOTAL GENERAL (I à V)	6 144 714	5 408 439
(1) Dont à plus d'un an (a)		
	(1) Dont à moins d'un an (a)	2 717 907
	(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
	(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 985 808

Compte de Résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	584 712	1 148 245
Production vendue (biens)	170 881	206 647
Production vendue (services)	328 727	415 175
Chiffre d'affaires net	1 084 320	1 770 067
Dont à l'exportation	649 412	1 544 603
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 038	89 746
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	285 137	96 055
Autres produits	4 041	3 963
Total I	1 380 535	1 959 831
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	544 427	384 678
Variations de stock	-75 684	498 636
Achats de matières premières et autres approvisionnements	240 919	166 363
Variations de stock	-50 166	-45 657
Autres achats et charges externes (a)	2 088 399	2 402 049
Impôts, taxes et versements assimilés	127 711	203 403
Salaires et traitements	2 188 909	1 832 322
Charges sociales	904 984	977 427
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	315 224	430 984
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	288 467	49 446
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	140 500	1 181
Autres charges	119 314	111 832
Total II	6 833 003	7 012 664
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 452 468	-5 052 834
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 468	1 818
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 365	
Différences positives de change	3 500	8 565
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	13 333	10 383
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	37 052	6 365
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change	1 104	4 585
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	38 157	10 950
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-24 824	-567
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-5 477 292	-5 053 400

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	93	
Sur opérations en capital	23 447	8 205
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	200 229	417 484
Total produits exceptionnels (VII)	223 768	425 689
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	15 538	373 261
Sur opérations en capital	2 655	8 487
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 962	
Total charges exceptionnelles (VIII)	46 155	381 748
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	177 613	43 940
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-213 081	-468 577
Total des produits (I+III+V+VII)	1 617 636	2 395 902
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 704 234	6 936 785
BENEFICE OU PERTE	-5 086 598	-4 540 883
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 092	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA GENOMIC VISION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 6 144 714 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 086 598 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Continuité d'exploitation

La Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les 12 prochains mois.

Cependant, les états financiers au 31 décembre 2020 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois faisant apparaître une situation de trésorerie positive. Cette situation prend notamment en compte les éléments suivants :

Au 31 décembre 2020,

- la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société s'établissait à 1.992 k€ euros.
- Ainsi, sur la base de son plan de développement envisagé, la Société estime que sa trésorerie disponible lui permet de financer ses activités jusqu'à fin mai 2021 (hors exercice éventuel des BSA Winance et BSA Bracknor/Negma déjà en circulation), et que le besoin de trésorerie supplémentaire lui permettant de poursuivre ses activités en 2021 est estimé à 4 millions d'euros.
- Afin de faire face à ses besoins en fonds de roulement, la Société avait décidé de mettre en place une ligne de financement avec Winance (l'« Investisseur ») par la signature le 11 juin 2020 d'un contrat d'émission d'OCABSA. Ce Contrat d'Emission prévoit l'émission au bénéfice de Winance des OCABSA objets du présent Prospectus, en plusieurs tranches d'un montant de 1 million d'euros l'une, représentant un emprunt obligataire d'un montant total maximum de 12 millions d'euros, sur une période de 24 mois. Par exception,
 - o la première tranche a été émise le 30 novembre 2020 pour un montant de 0,8 million d'euros, cette émission n'ayant pas donné lieu à la publication d'un prospectus devant être approuvé par l'AMF
 - o les parties ont convenu que la seconde tranche serait d'un montant d'1,2 million d'euros, seconde tranche émise en mars 2021.
- Le tirage de tout ou partie des tranches restantes (a minima 6 tirages sur les 10 tirages encore possibles) permet à la Société de disposer d'un fonds de roulement net suffisant au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois.

Règles et méthodes comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Covid-19

L'activité commerciale a été très ralentie sur depuis le second trimestre 2020 en raison de la crise Covid. En particulier, le nombre de commandes de consommables tels que Coverslips a chuté ; ceci étant lié à la fermeture des sites chez la plupart de nos clients lors du premier confinement, puis lié à une activité réduite. La vente de plateformes a été également impactée ; la prospection de faisant difficile en raison des restrictions de déplacements.

Marché des laboratoires de recherche en sciences de la vie (LSR)

Acquisition d'une plateforme FiberVision S par Fritz Lipmann Institute

Leibnitz Institute on Aging (Fritz Lipmann Institute) a acquis une plateforme FiberVision S dans le cadre de ses travaux de recherche sur le vieillissement.

Contacts avec l'industrie pharmaceutique

Les contacts avec l'industrie pharmaceutique se sont développés : un contrat initié en 2019 et portant sur l'évaluation de la plateforme technologique de Genomic Vision pour la caractérisation de lignées cellulaires a déjà donné des résultats très concluants. Fort de ces résultats, les discussions relatives à ce contrat se poursuivent afin d'accroître les efforts sur des sujets clés du marché de la Bioproduction.

Safety package

Enfin, des discussions ont démarré dans le cadre du développement d'un « safety package » basé, entre autres, sur la technologie de Genomic Vision, et ce pour caractériser l'efficacité et la fidélité de thérapies géniques.

Poursuite de l'accord de recherche signé en 2019 avec Sanofi dans le domaine de la bioproduction en thérapie génique

La thérapie génique et cellulaire est un domaine en plein essor notamment dans le traitement de pathologies telles que les infections virales, les maladies héréditaires ou encore le cancer. De multiples techniques sont aujourd'hui utilisées et développées pour produire des lignées cellulaires recombinantes dans le but de fiabiliser les procédés de bioproduction. La technologie de Genomic Vision constitue un outil de contrôle qualité prometteur pour la caractérisation précise de la stabilité des lignées cellulaires recombinantes par rapport à des méthodes standard. De nouveaux outils de contrôle qualité ont ainsi été mis au point afin de visualiser les modifications génétiques et de vérifier la clonalité des lignées cellulaires utilisées en bioproduction.

Dans le cadre de l'accord de recherche avec Sanofi, Genomic Vision a poursuivi en 2020 la caractérisation génétique des lignées cellulaires de Sanofi provenant du centre de recherche Framingham à Boston, aux Etats-Unis.

Télomères

Genomic Vision développe une nouvelle approche utilisant sa technologie du peignage moléculaire, couplé aux algorithmes d'intelligence artificielle (AI) pour la mesure physique des télomères. Cette nouvelle approche, sans précédent, permettra une mesure précise de la longueur physique de l'ensemble des télomères du génome et de façon individuelle pour chacun des chromosomes. Genomic Vision pourra ainsi explorer et corrélérer la longueur des télomères à différentes pathologies, maladies génétiques et phénomènes de vieillissement cellulaires.

Gene editing

L'intérêt du Peignage Moléculaire comme outil de contrôle qualité du Gene Editing a été démontré initialement lors d'une collaboration de recherche avec Editas Medicine. L'avantage de la technologie sur ce domaine en particulier repose essentiellement sur l'absence d'amplification de l'ADN avant analyse (aucune mutation engendrée lors de la préparation de l'échantillon), et la capacité à détecter, avec une sensibilité très élevée, tout type d'évènements, attendus ou non, et potentiellement très rares. La plupart de ces évènements indésirables rares seraient éliminés par des techniques de type séquençage du fait des données trop peu fréquentes pour être statistiquement fiables. Enfin, les modèles de foie de souris étant largement utilisés en Gene editing, des travaux permettant l'élaboration d'un protocole fonctionnel d'extraction d'hépatocytes à partir de foie de souris ont été menés avec succès.

Règles et méthodes comptables

L'ensemble de ces travaux a permis d'aboutir en 2019 et 2020 à des prestations récurrentes de services auprès de plusieurs grands acteurs du Gene Editing

Agronomie et Agroalimentaire

La société a initié en 2019 une collaboration avec un grand Institut de recherche végétale, collaboration fructueuse ayant abouti en 2020 à plusieurs prestations de service dans le domaine de la recherche végétale.

Papillomavirus humain (HPV)

L'identification d'un biomarqueur permettant de prédire la gravité et l'évolution des lésions cervicales est en cours de développement grâce aux données clinique d'une étude menée en République tchèque.

Afin d'identifier, d'évaluer et valider un tel biomarqueur, 2 études cliniques de corrélation ont en effet été mise en place depuis 2015 :

- l'étude IDAHO (Intégration De l'ADN des HPV Oncogènes) en partenariat avec 8 autres centres hospitaliers français.
- l'étude EXPL-HPV-002 réalisée dans 2 centres de République Tchèque avec l'aide d'une CRO locale (Prague Clinical Services) pour les activités de monitoring, réglementaires, logistique, data management et statistiques.

La partie pronostique (longitudinale) de l'étude EXPL devrait s'achever au 2ème semestre 2021.

Consolidation de l'offre « Services » :

Genomic Vision a renforcé la mise à disposition de son expertise auprès de ses clients en offrant des services couvrant l'ensemble de ses applications. Ainsi, le nombre de commandes de services enregistrées au cours du dernier trimestre s'est significativement accru.

Tests covid :

Après avoir signé un contrat de distribution avec Toda Pharma en octobre 2020, la société poursuit ses efforts de prospection en dehors de la France dans un environnement concurrentiel élevé, notamment sur le nombre de tests commercialisé et la tension sur les prix.

Opération de refinancement avec Winance

a. Genomic Vision a tiré en mars 2020 la 3ème tranche (1M€) et en mai 2020 la 4ème tranche (1,5 M€) du programme d'ABSA mis en place dans le cadre du financement en 4 tranches de 5 M€ avec Winance approuvés par l'assemblée générale du 4 mars 2019. Winance a par ailleurs exercé en mai 2020 les BSA attachés à la 3ème tranche (0,4 M€).

b. La société a procédé à la mise en place de la ligne de financement par émission d'OCABSA réservées à Winance, en plusieurs tranches d'un montant de 1 million d'euros l'une, pour un montant maximum de 12 millions d'euros, qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2020.

Par exception, la première tranche a été émise le 30 novembre 2020 pour un montant de 0,8 million d'euros, cette émission n'ayant pas donné lieu à la publication d'un prospectus devant être approuvé par l'AMF. Les 800 Obligations ont été converties en 1.250.000 ABSA en décembre 2020, ces 1.250.000 ABSA donnant droit à souscrire à 312.500 actions nouvelles de la société.

Suite à l'obtention du visa de l'AMF sous le numéro 21-028 sur son prospectus le 9 février 2021, Genomic Vision a tiré une seconde tranche de 1,2M€ en mars 2021.

Gouvernance

La Société a souhaité à la fois simplifier et renforcer sa gouvernance en réduisant le nombre des membres du conseil de surveillance et en nommant à sa présidence Madame Elisabeth Ourliac, précédemment vice-présidente du conseil de surveillance de Genomic Vision. Le conseil de surveillance est désormais composé de 3 membres dont deux indépendants : Madame Ourliac et Madame Saraga.

Madame Dominique Remy-Renou a rejoint le directoire de la société pour en prendre la présidence et apporter à Genomic Vision son expérience de management et de développement commercial international. Monsieur Aaron Bensimon, fondateur de la Société a démissionné de la présidence du directoire pour se consacrer davantage aux développements scientifiques

Règles et méthodes comptables

de Genomic Vision et demeure directeur général et VP Sciences & Technologies.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ans
- * Installations techniques : 9 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 9 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 6 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Règles et méthodes comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Genomic Vision propose la commercialisation d'équipements et de consommables, associés, dans certains cas, à de la maintenance et des licences de logiciel, ainsi que du service.

Chaque élément a un prix de vente individuel et des obligations de performance spécifiques conduisant à une reconnaissance du revenu pour chaque élément au moment du transfert du contrôle de l'équipement ou du service au client, tel que décrit ci-dessous.

Par ailleurs, dans le cas de l'adoption de la technologie avec acquisition initiale du FiberVision, Genomic Vision peut pratiquer une offre tarifaire globale. Dans ce cas, les revenus de chaque élément sont comptabilisés séparément, le montant du chiffre d'affaires alloué à chaque composant étant proportionnel à chacun de leur prix de vente individuels..

- Vente d'équipements et consommables

Il s'agit de ventes permettant l'accès et l'utilisation de la technologie du peignage moléculaire notamment sur les marchés du diagnostic et de la recherche. Ces ventes sont enregistrées au moment du transfert de propriétés des équipements et consommables, principalement quand les biens sont livrés.

Les contrats de vente de plateforme peuvent prévoir des clauses de retour, sous certaines conditions, la Société analysant alors la probabilité d'occurrence du risque de retour dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires compte tenu de la connaissance du client et des faits existants à la clôture.

- Vente de maintenance et de logiciels

La maintenance des équipements : chaque plateforme installée dispose d'un contrat de maintenance annuelle permettant d'assurer un fonctionnement optimal des installations pour les utilisateurs. La licence des logiciels : les plateformes fonctionnent avec des logiciels puissants de traitement d'image et de « data storage », les logiciels sont dédiés à chaque application (FSHD, GMC, RCA...). Les clients doivent mettre à jour annuellement leurs licences pour accéder à ces solutions, les licences étant facturées pour un nombre donné d'utilisateurs. Les ventes de contrat de maintenance et de licences pour une durée d'un an sont enregistrées selon la méthode de l'avancement étalé sur l'année.

- Vente de service

La gamme de service Easy : lancés fin 2016, ces services offrent aux clients, notamment les chercheurs des laboratoires de recherche, de transmettre leurs échantillons, les experts, techniciens et ingénieurs de Genomic Vision se chargeant de réaliser, selon les options, les étapes d'acquisition et de traitement d'image (EasyScan) ou les manipulations de peignage moléculaire (EasyComb) ou un service complet avec les manipulations de peignage moléculaire, l'acquisition et le traitement d'image. Les ventes des différents services sont enregistrées selon la méthode de l'avancement.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions et Avance Conditionnées

Règles et méthodes comptables

La société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Les subventions d'exploitation obtenues sous conditions suspensives, ne sont comptabilisées que lors de la levée des conditions et lorsqu'elles seront encaissées.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Le coût d'acquisition est constitué :

- du prix d'achat (y compris droit et taxes non récupérables),
- des coûts directement attribuables,
- diminué des remises, rabais ou escomptes obtenus.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Crédit d'Impôt Recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2020.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 213 945 Euros.

Le coût des droits constitués ainsi calculé est ensuite actualisé en fonction des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, d'une probabilité de départ à l'âge légal et de la politique salariale.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise.
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).

Règles et méthodes comptables

- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivants :

- Variables Economiques :

* Taux d'actualisation : 0,45%,

* Revalorisation des salaires : 2%

* Charges sociales patronales : 49.90% pour les cadres et 48% pour les non cadres,

* Contribution employeur : 50%,

* Obligation définies par la convention collective Industrie Pharmaceutique

- Variables Démographiques :

* Taux de rotation du personnel : Fort pour les cadres et extrêmement fort pour les non cadres,

* Table de mortalité : INSEE 2018,

* Ventilation des départs à la retraite volontaire : 100%,

* Âge de départ en retraite : 65 ans.

Déficit Fiscal Reportable

Le total du déficit fiscal restant à reporter au 31 décembre 2020 est de 65 507 839 euros.

Parties Liées

La direction n'a pas identifié de transactions présentant une importance significative et n'étant pas conclues à des conditions normales du marché.

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation de capital.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont intégralement passées en charges l'exercice où elles ont été engagées.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Capital potentiel

- Bons de souscription d'actions

Au 31 décembre 2020, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la société, dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires.

Au 31 Décembre 2020, les bons de souscription d'actions en circulation attribués et non annulés, qu'ils soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à souscription de

10 000 actions de la Société (par exercice des BSA 2016-1 détenus par des personnes physiques)

312.500 actions de la Société au profit de Winance dans le cadre du contrat de financement sous forme d'OCABSA (prix de souscription de l'action : 0,88€)

2.436.399 actions de la Société au profit de Negma (ex Bracknor) et résumés dans le tableau ci-après :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BSA Tranche 2	50 000 000	28/3/17 12/5/17	62 972 83 612	62 972 83 612	N/A	0	0	62 972 83 612	28/03/22 12/05/22	62 972 83 612	3,97 € 2,99 €	249 998,84 € 249 999,88 €
BSA Tranche		22/6/17	56 053	56 053	N/A	0	0	56 053	22/06/22	56 053	4,46 €	249 996,38 €
BSA Tranche		23/8/17	78 369	78 369	N/A	0	0	78 369	23/08/22	78 369	3,19 €	249 997,11 €
BSA Tranche		10/10/17	96 525	96 525	N/A	0	0	96 525	10/10/22	96 525	2,59 €	249 999,75 €
BSA Tranche		19/12/17	142 857	142 857	N/A	0	0	142 857	19/12/22	142 857	3,50 €	499 999,50 €
BSA Tranche		23/2/18	166 666	166 666	N/A	0	0	166 666	20/02/23	166 666	3,00 €	499 998,00 €
BSA Tranche		25/4/18	230 414	230 414	N/A	0	0	230 414	25/04/23	230 414	2,17 €	499 998,38 €
9		18/7/18	485 436	485 436	N/A	0	0	485 436	18/07/23	485 436	1,03 €	499 999,08 €
BSA Tranche		20/8/18	561 797	561 797	N/A	0	0	561 797	20/08/23	561 797	0,89 €	499 999,33 €
BSA Tranche		10/10/18	471 698	471 698	N/A	0	0	471 698	10/10/23	471 698	1,06 €	499 999,88 €
BSA Tranche		19/11/18	471 698	471 698	N/A	0	471 698	0	19/11/23	0	0,53 €	- €
BSA Tranche		28/11/18	1 136 363	1 136 363	N/A	0	1 136 363	0	28/11/23	0	0,44 €	- €
TOTAL	50 000 000		4 044 460	4 044 460		0	1 608 061	2 436 399		2 436 399		4 249 986 €

Il est précisé que 1.608.061 bons de souscription d'actions ont été exercés par Negma sur le quatrième trimestre 2020.

- Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises

A ce jour, 8 plans d'émission de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ont été autorisés par l'assemblée générale, dont 5 sont encore actifs au 31 décembre 2020 et dont les principales caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Dénomination	Nombre de bons autorisés	Décision d'autorisation	Nombre de bons émis	Nombre de bons souscrits	Prix du bon	Nombre de bons caducs	Nombre de bons exercés	Nombre en circulation	Date limite d'exercice	Nombre d'actions à souscrire	Prix de souscription de l'action	Montant maximal de l'augmentation des capitaux propres
BCE 2005-1	87 464	18/11/05	87 464	87 464	gratuit	43 732	0	43 732	14/11/23	43 732	3,43 €	150 000,76 €
BCE 2016-1	550 000	30/6/15	494 000	490 500	gratuit	318 000	0	172 500	20/05/26	172 500	7,90 €	1 362 750,00 €
BCE 2016-2	580 000	23/6/16	159 577	159 577	gratuit	90 000	0	69 577	14/12/26	69 577	4,50 €	313 096,50 €
BCE 2017-1	580 000	23/6/16	53 500	53 500	gratuit	53 500	0	0	10/05/27	0	2,93 €	- €
BCE 2017-2	580 000	23/6/16	30 000	30 000	gratuit	30 000	0	0	01/01/28	0	2,93 €	- €
TOTAL	2 377 464		824 541	821 041		535 232	0	285 809		285 809		1 825 847,26 €

Au 31 décembre 2020, ces Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise en circulation donnent droit à souscription de 285 809 actions de la Société. Aucun BSPCE n'a été exercé sur la période.

- Synthèse des instruments dilutifs existants

L'exercice intégral de tous les titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2020, pourrait conduire à la création au maximum de 3.044.708 actions nouvelles.

Ces instrument dilutifs sont actuellement hors de la monnaie compte tenu des cours d'exercice compris entre 0,88€ et 8,58€.



Règles et méthodes comptables

Evénements Post Clôture

Les événements postérieurs à la clôture survenus entre la clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes sont les suivants :

- Tirage en mars 2021 d'une 2ème tranche de 1,2m€ sous forme d'OCABSA dans le cadre du contrat de financement signé en juin 2020 avec Winance et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020.

A la date du présent rapport, les OC n'ont pas été converties en ABSA

- Un contrôle Urssaf a débuté en mars 2021 et est toujours en cours à la date d'arrêté des comptes de la Société.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 620			252 620
Immobilisations incorporelles	252 620			252 620
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	1 656 169	127 950		1 784 119
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 017 421			1 017 421
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	860 678	25 942		886 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	10 304		10 304	
Immobilisations corporelles	3 544 572	153 892	10 304	3 688 160
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	254 456	20 792		275 248
Immobilisations financières	254 456	20 792		275 248
ACTIF IMMOBILISE	4 051 648	174 684	10 304	4 216 028

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles incluent les scanners (instruments conçus par la Société et dédiés au Peignage Moléculaire) propriété de Genomic Vision et mis à disposition de tiers (clients actuels ou futurs ou laboratoires avec lesquels la Société collabore) ou utilisés par Genomic Vision elle-même.

Les scanners qui ne sont pas encore mis en service et dont l'affectation n'est pas encore décidée (vente, mise à disposition ou utilisation interne) sont comptabilisés en stock de marchandises.

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		153 892	20 792	174 684
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		153 892	20 792	174 684
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		10 304		10 304
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 304		10 304

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	249 815			249 815
Immobilisations incorporelles	249 815			249 815
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels	1 324 937	208 899		1 533 836
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	785 932	78 521		864 453
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	808 808	27 804		836 611
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 919 676	315 224		3 234 901
ACTIF IMMOBILISE	3 169 491	315 224		3 484 716



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 637 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	72 384		72 384
Autres	202 863		202 863
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 198 978	1 198 978	
Autres	1 153 626	1 153 626	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 729	9 729	
Total	2 637 580	2 362 332	275 248
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	26 009
RRR ET AVOIRS A RECEVOIR	178 729
Total	204 739

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	139 229		139 229	
Immobilisations financières				
Stocks	29 343			29 343
Créances et Valeurs mobilières	25 586	288 467	89 556	224 497
Total	194 158	288 467	228 784	253 840
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		288 467	89 556	
Financières				
Exceptionnelles			139 229	

Une dépréciation exceptionnelle de certains agencements et mobiliers comptabilisée dans le cadre de la restructuration envisagée en 2019 pour un montant de 139 K€ a été reprise au 31/12/2020.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 224 497 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	224 497
TOTAL	224 497

Capitaux propres**Composition du capital social**

Le Capital social d'un montant de 5 148 902 euros est composé de 51 489 017 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	38 519 845	0,10
Titres émis pendant l'exercice	12 969 172	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 489 017	0,10

Liste des propriétaires du capital

	Sur une base non diluée		Sur une base pleinement diluée (1)		
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote (2)	Nombre d'actions pouvant être souscrites sur exercice des BSA et BSPCE	Nombre d'actions total post exercice des BSA et BSPCE	% du capital et des droits de vote (2)
Aaron Bensimon (Directeur Général)	89 585	0,17%	263 309	352 894	0,65%
Elisabeth Ourliac (Présidente Conseil de Surveillance)		0,00%	1 500	1 500	0,00%
Tamar Saraga (Membre du Conseil de Surveillance)		0,00%	1 500	1 500	0,00%
Autres personnes physiques (fondateurs)	73 860	0,14%	-	73 860	0,14%
Salariés	-	0,00%	22 500	22 500	0,04%
Quest Diagnostics Ventures	616 157	1,20%		616 157	1,13%
Vesalius Biocapital	1 607 399	3,12%		1 607 399	2,95%
Autocontrôle	24 085	0,05%		24 085	0,04%
Flottant	49 077 931	95,32%	2 443 399	51 521 330	94,48%
Winance	-	0,00%	312 500	312 500	0,57%
TOTAL	51 489 017	100%	2 732 208	54 533 725	100%

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 10/08/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-15 393 923
Résultat de l'exercice précédent	-4 540 883
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-19 934 806
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-19 934 806
Total des affectations	-19 934 806

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	3 851 985		1 296 917		5 148 902
Primes d'émission	19 413 378		3 736 418		23 149 796
Report à Nouveau	-15 393 923	-19 934 806	-19 934 806	-15 393 923	-19 934 806
Résultat de l'exercice	-4 540 883	4 540 883	-5 086 598	-4 540 883	-5 086 598
Total Capitaux Propres	3 330 557	-15 393 923	-19 988 069	-19 934 806	3 277 294

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	61 000	112 462		61 000	112 462
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	6 365	37 052	6 365		37 052
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	23 779			23 778	
Total	91 143	149 514	6 365	84 778	149 514
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		140 500		79 778	
Financières		37 052	6 365		
Exceptionnelles		27 962		200 229	

La provision de 24 K€ existante à l'ouverture de l'exercice correspondait à un risque prud'hommal. Ce risque ne s'étant pas réalisé, cette provision a été reprise en totalité sur l'exercice 2020. Il en va de même pour la provision pour litiges de 61K€.

Les provisions pour litiges dotées sur l'exercice 2020 pour 112,5 K€ se répartissent comme suit:

- Risque prud'hommal : 28 K€
- Litiges intervenus dans le cadre de l'activité courante : 84,5 K€

Les provisions pour perte de change ont été constatées compte tenu de l'évolution défavorable du cours du dollar générant une valorisation à la baisse des créances en devise.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 717 907 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	956 238	956 238		
Dettes fiscales et sociales	1 087 768	1 087 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	129 781	129 781		
Autres dettes (**)	429 901	429 901		
Produits constatés d'avance	114 218	114 218		
Total	2 717 907	2 717 907		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	375 880
FNP sur immobilisations	129 781
PROV.CONGES PAYES	101 402
Provisions RTT	33 244
PROV.PRIMES ET INDEMNITES	350 786
Personnel - autres charges à payer	9 800
Prov.ch/cp	44 880
PROV.CH/RTT	14 714
PROV.CH/PRIMES	141 280
AUTRES CHARGES A PAYER	8 664
FPC	11 862
TAXE APPRENTISSAGE	12 445
AVOIRS A ETABLIR	294 477
CHARGE A PAYER FRANCHISE	5 512
Total	1 534 727

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 729		
Total	9 729		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	114 218		
Total	114 218		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	82 553	88 328	170 881
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	269 697	15 824	285 521
Ventes de marchandises	39 451	545 261	584 712
Produits des activités annexes	3 250	39 955	43 205
TOTAL	394 952	689 368	1 084 320

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 50 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 468	1 818
Reprises sur provisions et transferts de charge	6 365	
Différences positives de change	3 500	8 565
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	13 333	10 383
Dotations financières aux amortissements et provisions	37 052	6 365
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1 104	4 585
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	38 157	10 950
Résultat financier	-24 824	-567

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
<i>TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT.IJS</i>	67 560	
<i>TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT.AUTR</i>	20 741	
<i>Avantage en nature</i>	18 870	
<i>Remboursement formation</i>	8 631	
Transfert de charges d'exploitation	115 802	
Total	115 802	

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	27 962	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 538	
Autres charges	2 655	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		93
Autres produits		23 447
Provisions pour dépréciation		139 229
Provisions pour risques et charges		61 000
TOTAL	46 155	233 768

Résultat et impôts sur les bénéfices**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-5 477 292		-5 477 292
+ Résultat exceptionnel	177 613		177 613
- Participations des salariés			
- Crédit impôt recherche			
Résultat comptable	-5 086 598		-5 086 598
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CIR)			
(**) Majoré du montant du CIR (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Le déficit reportable à fin Décembre 2020 s'élève à 65 507 839 €.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 29.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	
Ouvriers		
Total	29	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de surveillance ont représenté un montant de 754 153 euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement d'un "compte à terme" Croissance +5 ans	174 032
Cession de la créance crédit impôt recherche du 1er Janvier au 31 Décembre 2017	31 418
Autres engagements donnés	205 450
Total	205 450
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

a) Engagements donnés

La Société a les engagements hors bilan suivants :

- depuis le 31 décembre 2016 :

Nantissement d'un compte à terme pour le compte de la Société Générale pour une valeur comptable de 174 k€.

- depuis le 31 décembre 2017 :

La société a mis en œuvre le pré-financement du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation en signant un contrat de cession de la créance de CIR 2017 à un fonds dédié pour une valeur comptable de 31 k€.

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Société Générale envers le Bailleur SELECT INVEST 1	174 302
Avals et cautions	174 302
Autres engagements reçus	
Total	174 302
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

b) Engagements reçus

La Société n'a pas reçu de nouveaux engagements hors bilan au cours de l'exercice 2020.

Les précédents engagements reçus au 31 décembre 2017 sont toujours actifs. Ils concernent un engagement financier de la part de la Société Générale envers le bailleur SELECTINVEST 1 pour 174 K€.